

L'an deux mil huit, le vingt du mois de mai à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Urzy dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Huguette JUDAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 Mai 2008

Présents :

MME LEMAITRE- M.DECAUX- M.AMELOT- M.DELMOTTE- MME THILLIER- MME PRUNIER- M.MINGAT- M.SEGUIN- M.BOURDIAUX- M.GOBET- MME GAVILA- M.JOURNEAU- M.GATEAU- MME ROPITEAU- M.CHALENCON- M.ADOUE.

Absents excusés qui donnent procuration :

MME BIDAUT qui donne procuration à MME JUDAS.

Nombre de membres :

Présents : 17

En exercice : 18

Votants : 18

M. William DELMOTTE a été élu secrétaire de séance.

Après lecture, le procès verbal de la réunion précédente a été adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1) Rapport de la Commission Culture et Jeunesse.
- 2) Renouvellement des Membres de la Commission des Impôts Directs.
- 3) Dotation Cantonale d'Equipement 2008 (D.C.E).
- 4) Renouvellement ligne de crédit.
- 5) Nomination du Correspondant Grippe Aviaire.
- 6) Délibération sur paiement du solde 2007 de la Commune d'URZY au titre du Centre Social Intercommunal de Guérigny.
- 7) Confirmation de l'attachement de la Commune d'URZY à la Communauté de Communes des Bertranges à la Nièvre.
- 8) Informations diverses.

1) RAPPORT DE LA COMMISSION CULTURE ET JEUNESSE.

Lundi 28 avril 2008

Présents : Huguette Judas, William Delmotte, Bertrand Seguin, Daniel Chalencon

Excusée : Jacqueline Ropiteau

Huguette Judas propose que Daniel Chalencon soit **rapporteur titulaire** de la Commission Culture et Jeunesse.

Bertrand Seguin assurera les fonctions de **rapporteur suppléant**.

Ordre du jour : - **Exposition d'été**
- **Fête de la Musique**
- **Suggestions diverses**

1. Exposition d'été :

William Delmotte s'est chargé de prendre contact avec Monsieur Paneda. Ce dernier, peu disponible, a décliné notre invitation d'exposer à Urzy.

En revanche, Monsieur Follis n'est pas opposé à notre projet. En conséquence, rendez-vous est pris à la date du **lundi 5 mai 2008**, à 17H30 en mairie, afin de préciser les modalités de l'exposition.

2. Fête de la Musique :

Daniel Chalencon propose d'associer les enfants des classes de CP/CE1 à la manifestation annuelle de l'Association « Mélodie Guitare » prévue cette année le **mardi 24 juin** à 18H.

Les classes de Mesdames Fabienne Ravot (CP) et Isabelle Blond (CE1) interviendront **en première partie**. Les élèves interpréteront un nombre maximum **d'une dizaine de chansons** accompagnés à la guitare par Daniel Chalencon qui les préparera à leur prestation dans le cadre du décloisonnement instauré entre école maternelle et école primaire.

Daniel Chalencon proposera à ses collègues de CE2/ CM1/ CM2 de s'associer à cette manifestation. Il essaiera également d'obtenir **la participation d'enfants instrumentistes** (Rémi Bridet au saxophone, Mathis Ravot à la clarinette, Carline Duchemin au piano) à qui il écrira introductions, ponts, ritournelles...

L'Association « Mélodie Guitare » assurera **la seconde partie** de cette Fête de la Musique.

Huguette Judas nous informe que **la Municipalité offrira un rafraîchissement** aux enfants des écoles participants ainsi qu'aux musiciens de « Mélodie Guitare ».

Elle propose également qu'**une buvette** soit installée dont les profits seraient partagés à part égale entre les coopératives scolaires des classes concernées et « Mélodie Guitare ».

Après discussion, une publicité dans la presse locale semble risquée au regard des droits SACEM à régler. Par contre, **une distribution d'affichettes au format A5 dans les boîtes à lettres** semble une excellente solution pour attirer le public local. Quelques affiches au format A3 pourraient être également placardées sur les panneaux d'affichage de la commune.

L'éventualité de **l'utilisation d'une estrade pour que les enfants** soient bien visibles par le public est évoquée. Le perron situé devant la salle du Conseil serait-il utilisable en toute sécurité et suffisamment spacieux et fonctionnel ?

3. Suggestions diverses :

Daniel Chalencon propose d'organiser **une rencontre avec les présidents des diverses associations urzycoises** afin de prendre contact, de dresser un état des lieux, d'évaluer les desiderata des uns et des autres, de connaître les attentes relationnelles entre les associations et la commission Culture et Jeunesse...

Huguette Judas souhaiterait **qu'une journée intergénérationnelle** soit organisée, dans un parc d'attraction par exemple, afin de mettre en contact enfants et personnes âgées.

Suite à la lecture du compte-rendu de la rencontre du mercredi 23 avril dernier entre Fabien Guenot et le Conseil Municipal mettant en évidence **la baisse de fréquentation du Local Jeunes**, Daniel Chalencon fait le constat qu'il n'existe pas, à proximité des zones les plus urbanisées de notre commune, de lieux « **défouloirs** » pour les jeunes adolescents. Rappelons que Saint-Martin d'Heuille a complété son espace multisports d'un « **skate parc** » accessible gratuitement, à tout public et offrant aux jeunes un espace d'expression et de détente s'inscrivant dans une démarche de prévention des incivilités, voir de la petite délinquance (dossier géré par la CCBN, compétence aménagement de l'espace).

Il propose de réfléchir à l'éventualité de créer à l'extrémité du terrain de football **un circuit de vélocross**, fonctionnant en autogestion, sans tutelle d'adultes. Un important dépôt de terre et de gravats situé près du cours de tennis devrait permettre pour un coût modeste de créer les buttes adéquates. Les jeunes seraient bien entendu associés à la planification du projet (tracé du circuit...) afin de se l'approprier.

Il faudrait **décharger la Municipalité de toute responsabilité** en cas d'accident par une signalisation conforme et appropriée.

Lundi 5 mai 2008

Présents : Bernard Follis, Huguette Judas, William Delmotte, Daniel Chalencon

Excusés : Jacqueline Ropiteau, Bertrand Seguin

Secrétaire de séance : Daniel Chalencon

Ordre du jour : Préparation de l'Exposition d'été

1. Durée :

L'exposition de Monsieur Bernard Follis aura lieu du **samedi 28 juin au samedi 12 juillet 2008** (2 semaines) dans la salle du Conseil.

2. Vernissage :

Le vernissage se tiendra le **samedi 28 juin à 11H30**.

Huguette Judas informe les présents que le pot d'honneur était habituellement à la charge de l'exposant.

Daniel Chalencon propose de modifier cette tradition car il lui semble anormal, d'un point de vue strictement éthique, de faire supporter le coût, certes modeste, du pot d'honneur à tout invité, qui plus est, à notre requête.

Huguette Judas et William Delmotte se rallient à **la prise en charge du pot d'honneur par la Municipalité.**

3. Horaires d'ouverture :

Monsieur Follis encadrera un stage pendant la durée de l'exposition. Aussi, **des volontaires** seront-ils nécessaires pour veiller aux tableaux et recevoir les visiteurs.

Note importante : Les tableaux sont parfaitement couverts par Monsieur Follis qui déconseille à la Municipalité de prendre une assurance supplémentaire.

L'exposition sera ouvert au public **les week-ends et deux après-midi par semaine.**

Daniel Chalencon sera disponible du vendredi 4 au jeudi 10 juillet.

4. Invitations :

La Municipalité fera imprimer **des cartons d'invitations** représentant une œuvre de Monsieur Follis. Le peintre nous fournira un document photographique à cet effet.

5. Publicité :

William Delmotte prendra contact avec Monsieur Oppein afin qu'un article passe dans le Journal du Centre **à la mi-juin.**

6. Visite de l'atelier du peintre :

L'atelier de Bernard Follis se situe au **1 Bis Rue Saint Thohé** à Nevers. Le peintre nous invite à le visiter et à **faire le choix des œuvres** que nous souhaiterions voir à Urzy. Rendez-vous est pris **le mercredi 21 mai 2008 à 18 H.**

7. Divers :

Monsieur Follis présente aux membres de la Commission Culture et Jeunesse une vision globale de son travail évoquée dans trois volumes des éditions de la Camosine qui lui ont été dédiés.

La visite de Monsieur Follis se termine par **un moment convivial de conversation** où le peintre évoque sa vision première de l'organisation de l'exposition et ses souvenirs en qualité de tout premier exposant à Urzy sous la mandature de Monsieur Jean-Claude Martinet.

2) RENOUELEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

Le Conseil Municipal propose comme membres de la Commission Communale des Impôts Directs, les personnes suivantes :

Propriétaires forêts : - M. PIRONNEAU Jacques
- M. MASSIAS René

Domiciliés hors Commune : - M. RIVAILLON Michel
- M. GALLEYRAND Valentin

Titulaires : - M. POMMERY François
- Mme GINIES Lara
- M. OPPEIN Didier
- M. BOURDUCHE Jean- Michel
- M. CANNEBOTIN Roger
- M. CITTADINI Daniel
- M. CLEMENT Alain
- M. BLOT Jacques
- Mme ARBAULT Lucette
- M. DAIGNOT Jean- Pierre
- M. HEVIN Serge
- M. GRANDFOND Patrick

Suppléants: - Mme ALEXANDRE Annie
- Mme BARREAU Colette
- M. JOUMIER Bernard
- Mme CHERLONEIX Raymonde
- M. COUSSON Jean-Claude
- Mme DAVOINE Jeannine
- Mme PARROTTA Yvette
- M. LEMIECHA Alain
- M. MERLIN Patrick
- M. LAVAL Marc
- M. ANGOUMARE Gérard
- Mme LACOUR Nicole

Adopté à l'unanimité.

3) DOTATION CANTONALE D'EQUIPEMENT 2008

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune bénéficiera au titre de la DCE 2008 d'une subvention d'un montant de 11 848.72 €.

Elle propose d'affecter cette subvention pour 1/3 en fonctionnement pour l'entretien de la voirie et le restant pour des travaux sur des bâtiments communaux.

Adopté à l'unanimité.

4) RENOUELEMENT LIGNE DE TRESORERIE

Madame le Maire rappelle que la Commune bénéficie d'une ligne de crédit depuis 1998, auprès de la Caisse d'Epargne de Bourgogne, pour un montant de 305 000 €, qui est arrivée à échéance le 22 avril 2008.

Cet organisme nous propose, si nous le souhaitons, de renouveler ce financement pour une nouvelle année, pour un montant de 305 000€ avec facturation des intérêts fin de contrat avec capitalisation mensuelle taux T4M+0.30%.

Après étude, le Conseil Municipal décide de renouveler cette ligne de trésorerie pour une nouvelle année, pour un montant de 305 000 €, et autorise Madame le Maire à signer ce nouveau contrat.

Adopté à l'unanimité.

5) NOMINATION DU CORRESPONDANT GRIPPE AVIAIRE

Madame le Maire explique que dans le cadre du plan national de prévention et de lutte contre la pandémie grippale, il y a lieu de désigner un correspondant grippe aviaire et de transmettre ses coordonnées à la Préfecture et d'en aviser le Conseil Général de la Nièvre.

Après étude et après en avoir délibéré, Monsieur GOBET candidat à cette fonction sera le correspondant grippe aviaire pour la Mairie d'Urzy.

VOTE :

Abstention : 1

Pour : 17

6) DELIBERATION SUR PAIEMENT DU SOLDE 2007 DE LA COMMUNE D'URZY AU TITRE DU CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL DE GUERIGNY

Madame le Maire rappelle que lors du Conseil Municipal du 28 novembre 2007, il a été confirmé la participation de la commune au budget du Centre Social Intercommunal (CSI) déduction faite de la valorisation des locaux mis à disposition du CSI pour être en cohérence avec la location de la halte garderie.

Madame le Maire expose :

- que depuis cette délibération, la commune de GUERIGNY a abandonné le paiement par le CSI du loyer de la halte garderie pour l'année 2008.
- que les 7 autres communes ont payé leur part du loyer de la halte garderie pour l'année 2007.
- que la commune d'URZY doit également payer sa part afin que les autres communes adhérentes au CSI ne supportent pas cette charge exceptionnelle inhérente au fonctionnement du CSI.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, s'engage à payer au CSI la somme de 3 343,07 euros correspondant à la part du loyer de la halte garderie pour l'année 2007.

VOTE :

Contre : 1

Abstention : 1

Pour : 16

7) CONFIRMATION DE L'ATTACHEMENT DE LA COMMUNE D'URZY A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BERTRANGES A LA NIEVRE.

Vu la délibération du Conseil Municipal du 20 mars 2007 demandant l'adhésion de la Commune d'URZY à la Communauté d'Agglomération de NEVERS (ADN) ;

Vu la position et la volonté du nouveau Conseil Municipal de maintenir la Commune d'URZY dans la Communauté de Communes des Bertranges à la Nièvre (CCBN) ;

Considérant l'importance des liens socioculturels, historiques et géographiques entre URZY et les quatre autres communes de la CCBN, le Conseil Municipal confirme son attachement à la CCBN et demande l'annulation de la délibération en date du 20 mars 2007 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, demande l'annulation de la délibération en date du 20 mars 2007 relative à l'adhésion de la commune d'URZY à l'ADN ;

VOTE :

Contre : 2

Pour : 16

8) INFORMATIONS DIVERSES

✓ Commune d'Urzy

- ❖ L'Inspection académique a décidé d'annuler le projet de fusion des deux directions, fusion évoquée lors du précédent Conseil Municipal.
- ❖ Le 27 avril a eu lieu la Marche du Cœur (marcheurs et soleil étaient au rendez-vous)
- ❖ Madame le Maire et les adjoints ont accueilli les italiens d'Ostra Vetere lors de leur arrivée à Urzy le 1^{er} mai dernier. Cette rencontre s'est très bien passée.
- ❖ Madame le Maire a également rencontré les pêcheurs le 1^{er} mai lors de l'ouverture annuelle de l'Etang Communal.
- ❖ Mme Prunier demande s'il est possible de profiter des travaux de la rue du Champaul pour refaire le chemin qui dessert plusieurs habitations. Ce chemin étant privé, les travaux ne sont donc pas possible et pour une intégration dans le domaine public de la Commune, il est nécessaire de faire une enquête publique.
- ❖ Le Comité de Jumelage allemand s'est rendu du 9 au 12 mai en Allemagne avec une équipe de foot de l'ASGU, bons échos du séjour.
- ❖ Une cinquantaine de personnes ont assisté à la Cérémonie du 8 mai 1945.
- ❖ Madame le Maire souhaite que l'ancien Conseil Municipal soit invité ainsi que les anciens Maires. Elle souhaite également que les enfants des écoles soient présents.
- ❖ Le nouveau site officiel de la Commune est opérationnel (<http://mairie.pagespro-orange.fr/mairie-urzy>)
- ❖ La déchetterie arrive à saturation, M. DECAUX a demandé un devis pour un nettoyage complet, devis qui s'élève à 9000 Euros, le fonctionnement de cette déchetterie sera peut être revu.

- ❖ Etonnement de voir sur la gazette de la Communauté de Communes des Bertranges à la Nièvre des tables de pique nique qui ne sont pas encore installées mais qui le seront prochainement à l'Etang Communal et Place Kamp Bornhofen.
- ❖ Proposition est faite d'étudier la possibilité de mettre une borne électrique sur la Place Kamp Bornhofen pour les campings cars.
- ❖ M. GUERIN de l'ADESS propose la venue de la Caravane du Sport sur URZY qui permettra aux enfants de découvrir de nouveaux sports.
- ❖ Lors de la dernière assemblée générale des Cantonad's Guérignoise, il a été décidé de refaire les manifestations en 2010.
- ❖ Les comptes rendus des commissions et des réunions concernant la Communauté de Communes des Bertranges à la Nièvre peuvent être consultés sur le site : <http://www.cc-bertranges-nievre.com/index.html>

✓ ***Budget assainissement***

- ❖ Le dossier concernant la station d'épuration du Pont Saint Ours va être revu car les propriétaires acceptent de vendre le terrain mais pour une superficie moindre.

✓ ***Syndicats et intercommunalité***

- ❖ Renouvellement du bureau de la Communauté de Communes des Bertranges à la Nièvre
Présidente : Mme VANDELLE (Maire de Parigny les Vaux)
1^{ère} Vice Président : M. CHATEAU (Maire de Guérigny)
2^{ème} Vice Présidente : Mme JUDAS (Maire d'URZY)
- ❖ Renouvellement du bureau du SYCTEVOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de traitement des Ordures Ménagères) : Monsieur JAILLOT reste Président
- ❖ Concernant les travaux de la rue du Champaul, il a été demandé de supprimer les trottoirs prévus et de faire une réalisation comme la rue du Champ de la Croix

La séance est levée à 21h00.